L'ABEILLE.

PAR BULLIT, BEULEN & MAGNE.

No 82, RUE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:

JEUDI MATIN, 16 MAI 1839.

POUR PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS

HENRY CLAY,

DU KENTUCKY,

Nommé à la décision d'une Convention Nationale

Nous remercions Mr. P. C. pour l'article qu'il a bien voulu nous envoyer sur la séance de la cour criminelle de mardi. Nous n'en avons pas fait usage parce que notre travail était déjà fait.

DES CAUSES DE LA CRISE DE 1837.

Ile Bayoule.

Dans notre premier article nous avons cherché à prouver que le veto apposé au renouvellement de la charte de la Banque des Etats-Unis, en 1832, a précédé le premier coup au crédit et, que ce fait devait être considéré comme la cause première de la suspension de 1837.

Le retrait des dépôts du gouvernement des Etats-Unis de la banque des Etats-Unis, n'a pas été mûri, ni exécuté avec les résultats et ses conséquences n'ont pas pu contribuer à amener la suspension. Le veto peut s'expliquer, mais non le retrait des dépôts. Le refus du Président d'approuver la nouvelle charte ne précédait rien d'hostile et ne tornait à demander des serviceres que beaucoup de bons esprits regretaient de la voir indispensable, tandis que l'enlèvement *illégal, inconstitutionnel* des dépôts, témoignait de la haine du Président pour l'institution la plus indispensable au développement de la prospérité du pays et donnait la certitude que sa charte ne serait point renouvelée.

Ce fait seul suffisait pour ébranler le crédit parce qu'il était aisé de prévoir que l'anéantissement de la seule institution qui put maintenir un peu de discipline parmi les Banques locales de l'Union, allait amener le désordre et la ruine.

Mais ce n'est point le seul résultat désastreux produit par le retrait.

La Banque des Etats-Unis voyant que sa charte touchait à sa fin et ne pouvait être renouvelée, a dû commencer immédiatement sa liquidation, c'est-à-dire restreindre graduellement sa circulation, amoindrir ses crédits et recouvrer ses créances. Or cette opération d'une grande institution doit produire naturellement beaucoup de gêne dans la communauté; car une déplacement de fonds au pays considérable imprime un ébranlement au crédit.

Le Président qui voulait détruire cet ébranlement du crédit causé par la liquidation de la banque et, en même temps, rendre populaire son coup d'état du retrait, ordonna aux banques locales, nouvelles dépositaires des fonds du gouvernement, *escompter librement.*

Ces ordres furent exécutés à la lettre, mais avec peu ou point de discernement. Comme en général, les dépôts avaient été accordés par des considérations de parti, les escompteurs, en prêtant furent aussi accordés de la même manière. La solvabilité fut moins prise que le dévouement à l'administration et il en résulta de pertes considérables qui pèsent encore aux les pays.

Il n'est pas sûr de faire remarquer ici l'incohérence du pouvoir et des foudres, bévues commises par lui à cette époque.

Le parti ultra démocratique n'avait pas assez d'anathèmes contre les banques en général, suivant lui il y avait trop de banques, trop de papier; ou plutôt il ne devait y avoir d'autre moyen de circulation que le numéraire. La Banque des Etats-Unis détruite, le nombre des banques augmenta rapidement et ne tarda pas à atteindre la proportion de soixante et quinze pour cent en sus, l'émission du papier est plus que doublée.

Ainsi les mêmes hommes qui trouvaient qu'il y avait trop de banques et trop de papier monnaie, ont augmenté de près du double le nombre des banques et la quantité de papier monnaie alors en circulation! Ainsi les mêmes hommes qui attribue la crise à la manie des spéculations et à l'impulsion exagérée donnée aux affaires, ont, en réalité, contribué de tout leur pouvoir à favoriser les spéculations et à donner aux affaires cette impulsion désastreuse.

On conçoit en effet que les banques locales affranchies de la surveillance gênante de la banque des Etats-Unis, se soient livrées sans réserve à la tentation de forcer leurs émissions, et cela avec d'autant plus d'entraînement qu'elles avaient lutter de libéralité avec les banques dépositaires des fonds publics auxquelles on avait dit, *prêtez avec libéralité.*

Cette surabondance d'émission peut en partie à expliquer la masse d'affaires faite en 1836, en dépit des craintes, malheureusement trop fondées, d'une grande et imminente crise commerciale.

L'incendie de tout un quartier à New-York, en décembre 1836, occasionnant subitement une perte d'environ vingt millions de piastres, a peut-être, mal, il faut le dire, sur la communauté et eut indirectement amené une commotion immédiate sans la belle conduite du commerce et de la banque. En cette circonstance tout le monde fit noblement son devoir. Les banques de New-York déclarèrent qu'elles escompteraient de préférence le papier des incendiés, la banque des Etats-Unis prêta une quinzaine de piastres et les maisons anglaises, au lieu de exiger les crédits ouverts aux maisons américaines, comme semblait le conseiller une politique maladroitement méticuleuse leur donnèrent au contraire plus d'extension.

Ainsi on fit tout ce qu'il fallait faire pour réparer promptement ce grand désastre; mais la perte étroite qui en résulta ne pouvait se récupérer qu'avec le temps, et il n'est pas douteux qu'elle n'ait eu sa part d'influence, quoique faible, à amener la crise.

Cet incendie sert encore à rendre raison de la grande quantité d'importations faites en 1836. Les ultra démocrates ont dit: c'était une rage de spéculation qui s'était emparée des importeurs. Nous disons réponse: incendie ayant consumé une immense quantité de marchandises d'importation, on n'dû songer naturellement à les remplacer; et les banques se montrant alors très libérales, pour se conformer aux vues de l'administration, les moyens d'action ont manqué à personne.

(*à continuer.*)

COUR CRIMINELLE DE LA N. ORLEANS.

Affaire Bonanneau Chéri—Mardi, 14 mai.

Il était dix heures à peine, et déjà la foule de la cour était envahie par un nombreux auditoire.

Le meurtre d'un homme est une chose immense dans l'histoire de l'humanité, et doit l'intéresser au plus haut degré.

La société toute entière à le droit de s'enquérir pourquoi un de ses membres a été violemment retranché de son sein, il faut qu'on lui rende compte du sang qui a été versé; le fait en lui même suffirait donc rationnellement pour expliquer l'affluence du public aux affaires criminelles. Mais il faut en convenir. Ce n'est pas toujours cette haute pensée philosophique qui pr. occupe la foule quand elle vient inonder à grands flots le sanctuaire de la justice. Le plus souvent elle y vient avide d'émotions à tout prix assister à un Drame dont l'exposition est à l'audience et la péripétie à la place du gibet. Heureuse encore si bien qu'à son insu elle retrouve du spectacle qu'elle est venu chercher de salutaires leçons, si elle y puisait le respect pour les lois, et l'amour de l'humanité. L'accusé Bonfaneau Chéri, est un homme de couleur, et cette circonstance a permis à M. l'Avocat-général dans une allocution qui a précédé les débats, de faire entendre les plus nobles paroles. Honneur au digne Magistrat qui comprend si bien le haut ministère dont il est revêtu. Il prêche avec l'éloquence du cœur le droit sacré de l'égalité pour un Paria.

Il a rappelé avec énergie que si la société obéissant à la nécessité avait pu établir certaines barrières, ces barrières devaient tomber devant la justice, du moment franchir le seuil de son sanctuaire.

Voici l'analyse des faits tels qu'ils ont été établis dans les débats, et sur lesquels l'accusation avait été fondée.

Le mois de février dernier, Antoine Marcou se trouvait dans un cabaret d'hommes de couleur; il y était arrivé avec quelques camarades. Un de ceux-ci, gagne Bonanan Chéri à se réunir à eux, ce qu'il fit, et plusieurs bouteilles de vin furent bues en communauté. On s'amusa, on chanta long temps et rien ne faisait présager qu'une partie de plaisir aurait un si triste dénouement. Il paraît toutefois, que les libations n'avaient pas été assez copieuses pour qu'aucun des acteurs ne trouvât vive.

Un moment avant de se séparer, il s'élève alors entre Bonanan et Marcou une dispute pour une misérable somme de 25 cents, Marcou réclamait à Bonanan ces 25 cents, celui-ci se refusait à les rendre; les deux antagonistes se rapprochèrent, alors Marcou gorge les deux mainsseur la poitrine de Bonanan, toupiement pour le repousser, et c'est alors qu'il tomba frappé au cœur par un coup de poignard dirigé par Bonanan, et rendit l'âme immédiatement.

Les témoins étaient peu nombreux dans cette affaire; trois seulement ont été entendus.

Le premier a été la femme qui tenait le cabaret. Sa déposition a été fort lucide, bien circonstanciée et a dû être accablante.

Le témoignage d'un jeune homme qui a été entendu après elle, a coïncidé parfaitement avec le sien et n'a pu que le corroborer.

Enfin le troisième était le médecin, qui a déclaré que la blessure reçue par Marcou essentiellement mortelle, avait dû amener une mort immédiate.

L'accusé Bonanan a entendu tous les débats avec beaucoup de calme, bien d'ailleurs dans sa physionomie ne nous paraît remarquable.

Un jeune avocat dont le nom nous est inconnu s'est levé pour présenter la défense qui est devenue aussi complète que possible par l'organe de M. Shelt.

La plaidoirie de M. Soulé a été admirable, jamais l'orateur ne s'est élevé plus haut, il a fait des efforts incroyables d'éloquence et d'érudition; mais le fait étaient malheureusement trop poteux, il a dû succomber. Qu'il se console toutefois: il est des défaites qui sont plus glorieuses que les victoires.

L'accusation a été soutenue par M. l'Avocat général, et il faut convenir que c'est un rude adversaire. Ses profondes connaissances, rompe jurisconsulte, sa logique opiniâtre et inflexible, sa parole sarcastique et incisive en font un athlète redoutable, son éloquence a des formes austères qui nous ont frappé singulièrement.

Les anciennes doctrines sont pour lui une Arche Sainte à laquelle on ne touche pas impunément, c'est un rocher contre lequel les flots de l'innovation viennent se briser.

Son éloquence est naturelle et sans ornement; elle est surtout énergique et vigoureuse, et les mots les y prédominent plutôt que la grâce.

M. le juge criminel avec cette haute impartialité qui ne l'abandonne jamais, a résumé les débats qui ont fini à huit heures, et après vingt minutes de délibération le verdict a été prononcé.

Bonanan a été condamné à la peine de mort.

THEATRE D'ORLEANS.

Représentation au bénéfice de Mme Nerée.

Jamais voix aurait-elle été entendue, s'aurait-elle plus belle pour prêcher dans le désert? Telle était la réflection qui nous a traversé l'esprit, à l'aspect de la foule brillante qui remplissait hier le Théâtre Français. Mais que devons avouer que notre autre cuisinière n'a dû rien instant, le souvenir de la mort de cette en a ému jusqu'à la moindre trace.

Toutes mondes élégant était venu pour donner un témoignage éclatant de sa bienveillance pour une actrice dont ils ont apprécier depuis long-temps l'intelligence et les efforts.

Notre patronage était fort à fait inutile, nous le reconnaissons, mais nous avons cru devoir spontanément mélanger notre à tant de voix amies, et apporter notre grain de sable à l'édifice que lui préparait la reconnaissance Louisianaise.

Le public Louisianais avec cette sure intelligence des gens qu'il aime de la nature, a bien compris Madame Nerée et l'a honorée d'un bien vaillant sous toute partie. Bérè, nous devons avouer qu'elle s'en est tendrement montrée digne.

Elle étudie les rôles avec amour, et les rend souvent avec bonheur, elle fait tout pour plaire, et il faut convenir qu'elle y réussit à merveille.

Le spectacle commençait par la reprise de *Clovis et Bronze*; cette pièce est trop connue pour en faire aujourd'hui l'analyse: pour nous, nous l'avons toujours trouvé si souverainement absurde et ennuyeuse, si elle n'était qu'absurde, nous n'en dirions rien, mais ici il y a quelque chose, il faudrait louer. On ne se plaint pas gênées en voyant ce triste *libretto* qu'il est de l'auteur le plus spirituel de l'époque.

Quant à la musique, bien qu'Auber ait été souvent mieux inspiré, elle renferme plusieurs mélodies agréables. Nous ne dirons qu'un mot des acteurs: ils n'ont rien en général gâtées même, excepté toutefois Mr. et Mme. Nerée qui ont été convenables; excepté surtout Mlle Caisé qui a chanté déliciusement comme d'habitude. Mlle Caisé a seule avec profusion les perles de sa voix, et elle a bien fait: c'est à la dépense qu'on cohnaît les gens riches.

L'opéra possède en elle un bien beau diamant, mais un solitaire ne suffit pas pour composer une parure.

A la fin du troisième acte une pluie de fleurs est venue inonder le théâtre de couronnes élégamment tressées qui ont été jetées à madame Nerée, dont la physionomie brillaient la vive émotion et la profonde gratitude. Un nous a parlé d'autres témoignages plus substantiels de la bienveillance louisianaise qui auraient été envoyés à l'aimable bénéficiaire, ce qui a bien aussi son mérite. Durons tous s'est passé admirablement de part et d'autre.

Le spectacle s'est terminé par un vaudeville nouveau, l'Habit ne fait pas le Moine dont voici l'analyse.

La scène se passe sous le règne de Louis XIII et Lépidus les noms qu'elle rappelle, nous avons gagné un instant que ce ne fût un vaudeville *historique*. Or nous n'avons rien de plus antipathique que le drame, et le vaudeville historique lorsque l'occasion s'en présentera, nous dirons pourquoi. Heureusement que nous en sommes quitte pour la peur, car il n'a rien rapporté aucun trait consigné dans l'histoire, et appartient à tous les temps, et à tous les pays où l'on peut trouvé des moines, des capitaines de cavalerie et des voyeuses.

Ernest de Sédages, capitaine des carabiniers du roi, aime Marie de Pontcourlay, fille du comte de Poncourlay, gouverneur de Tours. Vous savez sans doute maintenant comment cet amour est reçu, il est reçu bien aimablement sans doute, du fait de Mr. Bédédoru. M. Beauneau est un honnête chanoine honoraire qui a élevé Ernest de Sédages, et qui a été directeur du couvent des Carmélites à Tours où se trouvaient comme pensionnaires Marie de Pontcourlay avec sa petite cousine Mlle de Lacan. A force de les visiter, il a fait un bon homme à fait naître dans cet âge élève une passion réciproque.

Ernest en fait la confidence au chanoine qui lui promet ses bons offices dans cette diplomatie. Mais ne voilà-t-il pas que M. de Pontcourlay vient au même instant chargé le chanoine de déterminer sa fille à prendre le voile. Il ne s'agit pas seulement de la sacrifier à la fortune de son frère; mais il est chère encore qu'elle prenne le voile pour satisfaire le vœu de Rome qui est humiliée avec le Cardinal de Richelieu, oncle de Mlle. De Courlay.

Dès lors plus d'espérance pour le pauvre garçon. Heureusement il a pour ami M. de Brèsac, officier comme lui, brave sujet, mais bon cœur comme il sont toujours au théâtre, qui lui conseille de s'introduire au couvent des Carmélites pour enlever son amie. Deux religieux qui se présentent à l'auberge où sont nos deux amis, leur en facilitent les moyens. Nos deux étourdis s'emparent de leurs robes, mettent les religieux aux arrêts en les faisant passer pour des officiers de leur régiment, et à la faveur de leur déguisement ils se rendent au couvent. La Ernest de Sédages s'assure qu'il est aimé de Marie de Pontcourlay, et la détermineraît à le suivre lors qu'arrive le comte de Pontcourlay. Ce dernier a été averti que les deux moines étaient des assassins envoyés pour tuer le cardinal, et qu'ils étaient au couvent des Carmélites. Il s'y rend à l'instant pour les faire arrêter et reconnaît les deux officiers. Tout s'explique à la grande satisfaction du chanoine qui a souffert d'horribles tribulations dans toute cette intrigue, et M. de Pontcourlay accorde la main de sa fille à M. de Sédages, gagne que cette équipée a rendu un véritable service au cardinal, et qu'ensuite les choses sont arrivées au point où on refus pourrait compromettre l'honneur de sa famille. De sort cité Brèsac épouse Mlle de Lacan qui voulait absolument être enlevée avec sa cousine et tout est pour le mieux.

Le canevas, comme on voit, est un peu usé; mais les détails sont jusqu'à l'intérieur dialogue spirituel. La pièce d'ailleurs est jouée avec beaucoup de gaîté et de vivacité.

Ces cavités dans la valve inférieure, où elles sont plus nombreuses et plus apparentes que dans la supérieure, ont quelquefois, dit-il, été prises pour un état cité gênées dans leur développement, une disposition qui rappelle celle des coquilles polythalames ophtalques, et qui résulte de la superposition des lames dont il vient d'être question. Ces lames sont du, ramollées, plus ou moins infundibuliformes, quelquefois même la forme d'éfonnoir passe à cette Pun véritable tube terné.

Toutes les cavités comprises entre ces lames renferment un liquide aqueux et fétide, qui n'est pas autre chose que de l'eau de mer corrompue. L'existence de ce liquide, dit M. Laurent, nous paraît devoir être approchée du fait observé par M. Bennet sur la coquille de mutille pompilius dont les lages contenaient de l'eau qu'il en a vu s'écouler.

De la peste en Egypte.—Orrin l'extrait suivant d'une lettre de M. le docteur Clot-Bey, adressée à M. le docteur Chervin:

"Caire, 30 novembre 1838.

"..... Il me tient à cœur que la vérité, que la cause de l'humanité que vous défendez avec tant de zèle et de talent finisse enfin par triompher. Mes travaux, il est vrai, ne vous sont pas d'un grand secours, je ne vous donne pas des faits sur la peste, je n'abordé pas même théoriquement la question. Ma maladie et ma absence ne m'ont pas donné le temps de mettre la dernière main à mon travail, qui, j'espère, intéressera à être achevé. Du reste, je suis assez fâché d'avoir tardé si longtemps, car j'ai pu recueillir de nouveaux matériaux, et mon voyage en Syrie m'en a fourni de très importants. D'un autre côté, j'ai pu voir les opinions publiées par quelques personnes, et je vous affirme que j'ai de plus en plus des motifs pour ne d'abandonner entière toutes mes opinions. Ces hommes encouraus ou de mauvaise foi soutiennent.

"J'ai regretté souvent que vous ne vous soyez pas trouvé ici pendant la dernière épidémie. Je fais les vœux pour que l'Egypte soit préservée à jamais de la peste; mais si la peste venait ici, je ne craindre, venait à s'y montrer, je vous engagerais alors à venir vous joindre à nous, quoique les expériences faites sur les lieux, sous une influence météorologique, aient bien peu de valeur. Je pense, comme vous, que c'est hors des localités où la maladie se fait et du malade qu'on peut espérer des résultats importants; mais obtenir cela tant qu'on sera livré à l'arbitrain des administrations sanitaires, où il n'y a que des hommes stationnaires, entichés des vieilles doctrines et que le nom de peste fait trembler!

"Il ne passe donc rien de nouveau, quelque chose de fort intéressant dans le comité de santé d'Alexandrie, formé par les consuls des différentes puissances. Un jeune, M. Thorbon, consul anglais, vient d'adresser un mémoire à ses collègues, qui est aussi bien pensé que bien écrit, dans lequel il prouve que depuis sept ans que les quarantaines sont établies en Egypte, elles n'ont produit aucun résultat avantageux, et qu'au contraire il en est résulté des maux très graves. Les convictions de M. Thorbon sont si profondes, qu'il se retirera de la commission si elle continue à marcher d'après les anciens errements. Ce magistrat a été assez avec profusion les perles de ses voix, et elle a bien fait: c'est à la dépense qu'on connaît les gens riches.

L'opéra possède en elle un bien beau diamant, mais un solitaire ne suffit pas pour composer une parure.

A la fin du troisième acte une pluie de fleurs est venue inonder le théâtre de couronnes élégamment tressées qui ont été jetées à madame Nerée, dont la physionomie brillaient la vive émotion et la profonde gratitude. Un nous a parlé d'autres témoignages plus substantiels de la bienveillance louisianaise qui auraient été envoyés à l'aimable bénéficiaire, ce qui a bien aussi son mérite. Durons tous s'est passé admirablement de part et d'autre.

Le spectacle s'est terminé par un vaudeville nouveau, l'Habit ne fait pas le Moine dont voici l'analyse.

La scène se passe sous le règne de Louis XIII et Lépidus les noms qu'elle rappelle, nous avons gagné un instant que ce ne fût un vaudeville *historique*. Or nous n'avons rien de plus antipathique que le drame, et le vaudeville historique lorsque l'occasion s'en présentera, nous dirons pourquoi. Heureusement que nous en sommes quitte pour la peur, car il n'a rien rapporté aucun trait consigné dans l'histoire, et appartient à tous les temps, et à tous les pays où l'on peut trouvé des moines, des capitaines de cavalerie et des voyeuses.

Ernest de Sédages, capitaine des carabiniers du roi, aime Marie de Pontcourlay, fille du comte de Poncourlay, gouverneur de Tours. Vous savez sans doute maintenant comment cet amour est reçu, il est reçu bien aimablement sans doute, du fait de Mr. Bédédoru. M. Beauneau est un honnête chanoine honoraire qui a élevé Ernest de Sédages, et qui a été directeur du couvent des Carmélites à Tours où se trouvaient comme pensionnaires Marie de Pontcourlay avec sa petite cousine Mlle de Lacan. A force de les visiter, il a fait un bon homme à fait naître dans cet âge élève une passion réciproque.

Ernest en fait la confidence au chanoine qui lui promet ses bons offices dans cette diplomatie. Mais ne voilà-t-il pas que M. de Pontcourlay vient au même instant chargé le chanoine de déterminer sa fille à prendre le voile. Il ne s'agit pas seulement de la sacrifier à la fortune de son frère; mais il est chère encore qu'elle prenne le voile pour satisfaire le vœu de Rome qui est humiliée avec le Cardinal de Richelieu, oncle de Mlle. De Courlay.

Dès lors plus d'espérance pour le pauvre garçon. Heureusement il a pour ami M. de Brèsac, officier comme lui, brave sujet, mais bon cœur comme il sont toujours au théâtre, qui lui conseille de s'introduire au couvent des Carmélites pour enlever son amie. Deux religieux qui se présentent à l'auberge où sont nos deux amis, leur en facilitent les moyens. Nos deux étourdis s'emparent de leurs robes, mettent les religieux aux arrêts en les faisant passer pour des officiers de leur régiment, et à la faveur de leur déguisement ils se rendent au couvent. La Ernest de Sédages s'assure qu'il est aimé de Marie de Pontcourlay, et la déterminerait à le suivre lors qu'arrive le comte de Pontcourlay. Ce dernier a été averti que les deux moines étaient des assassins envoyés pour tuer le cardinal, et qu'ils étaient au couvent des Carmélites. Il s'y rend à l'instant pour les faire arrêter et reconnaît les deux officiers. Tout s'explique à la grande satisfaction du chanoine qui a souffert d'horribles tribulations dans toute cette intrigue, et M. de Pontcourlay accorde la main de sa fille à M. de Sédages, gagne que cette équipée a rendu un véritable service au cardinal, et qu'ensuite les choses sont arrivées au point où on refus pourrait compromettre l'honneur de sa famille. De sort cité Brèsac épouse Mlle de Lacan qui voulait absolument être enlevée avec sa cousine et tout est pour le mieux.

Le canevas, comme on voit, est un peu usé; mais les détails sont jusqu'à l'intérieur dialogue spirituel. La pièce d'ailleurs est jouée avec beaucoup de gaîté et de vivacité.

Ces cavités dans la valve inférieure, où elles sont plus nombreuses et plus apparentes que dans la supérieure, ont quelquefois, dit-il, été prises pour un état cité gênées dans leur développement, une disposition qui rappelle celle des coquilles polythalames ophtalques, et qui résulte de la superposition des lames dont il vient d'être question. Ces lames sont du, ramollées, plus ou moins infundibuliformes, quelquefois même la forme d'éfonnoir passe à cette Pun véritable tube terné.

Toutes les cavités comprises entre ces lames renferment un liquide aqueux et fétide, qui n'est pas autre chose que de l'eau de mer corrompue. L'existence de ce liquide, dit M. Laurent, nous paraît devoir être approchée du fait observé par M. Bennet sur la coquille de mutille pompilius dont les lages contenaient de l'eau qu'il en a vu s'écouler.

De la peste en Egypte.—Orrin l'extrait suivant d'une lettre de M. le docteur Clot-Bey, adressée à M. le docteur Chervin:

"Caire, 30 novembre 1838.

"..... Il me tient à cœur que la vérité, que la cause de l'humanité que vous défendez avec tant de zèle et de talent finisse enfin par triompher. Mes travaux, il est vrai, ne vous sont pas d'un grand secours, je ne vous donne pas des faits sur la peste, je n'abordé pas même théoriquement la question. Ma maladie et ma absence ne m'ont pas donné le temps de mettre la dernière main à mon travail, qui, j'espère, intéressera à être achevé. Du reste, je suis assez fâché d'avoir tardé si longtemps, car j'ai pu recueillir de nouveaux matériaux, et mon voyage en Syrie m'en a fourni de très importants. D'un autre côté, j'ai pu voir les opinions publiées par quelques personnes, et je vous affirme que j'ai de plus en plus des motifs pour ne d'abandonner entière toutes mes opinions. Ces hommes encouraus ou de mauvaise foi soutiennent.

"J'ai regretté souvent que vous ne vous soyez pas trouvé ici pendant la dernière épidémie. Je fais les vœux pour que l'Egypte soit préservée à jamais de la peste; mais si la peste venait ici, je ne craindre, venait à s'y montrer, je vous engagerais alors à venir vous joindre à nous, quoique les expériences faites sur les lieux, sous une influence météorologique, aient bien peu de valeur. Je pense, comme vous, que c'est hors des localités où la maladie se fait et du malade qu'on peut espérer des résultats importants; mais obtenir cela tant qu'on sera livré à l'arbitrain des administrations sanitaires, où il n'y a que des hommes stationnaires, entichés des vieilles doctrines et que le nom de peste fait trembler!

"Il ne passe donc rien de nouveau, quelque chose de fort intéressant dans le comité de santé d'Alexandrie, formé par les consuls des différentes puissances. Un jeune, M. Thorbon, consul anglais, vient d'adresser un mémoire à ses collègues, qui est aussi bien pensé que bien écrit, dans lequel il prouve que depuis sept ans que les quarantaines sont établies en Egypte, elles n'ont produit aucun résultat avantageux, et qu'au contraire il en est résulté des maux très graves. Les convictions de M. Thorbon sont si profondes, qu'il se retirera de la commission si elle continue à marcher d'après les anciens errements. Ce magistrat a été assez avec profusion les perles de ses voix, et elle a bien fait: c'est à la dépense qu'on connaît les gens riches.

DESTRUCTION DE LA "REAL ESTATE BANK" DE DECATUR

La Brandon, Sentinel (Miss.) du 9 mai, contient une communication qui lui a été faite directement de Decatur par une personne de cette ville, annonçant que la *Real State Bank de Décatur* a été détruite; il paraît que l'agitation était à son comble et l'on craignait que la populace, si on ne la forçait point à rentrer dans l'ordre, ne pousse des excès plus loin.

Madame Carradori Allan a donné son troisième concert, le 7, à St.-Louis.

La législature de la Pennsylvanie a commencé le 7 mai, une session extraordinaire.

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs l'ouvrage qui a été commis dernièrement par des malfaiteurs canadiennes sur la goélette Stephen Girard tandis qu'elle naviguait dans les eaux du "Canal Welland."

Le "New York Express" de 7, contient une communication à ce sujet du gouverneur Arthur du Canada, dans M. Jones, lieutenant de l'armée anglaise a été chargé de porter au collecteur des douanes de Cleveland.

Dans cette communication le gouverneur Arthur exprime l'impression pénible qu'a faite sur lui la nouvelle de l'outrage commis sur le Stephen Girard; il espère, dit-il, que le collecteur de Cleveland fera tous ses efforts pour apaiser l'agitation et les sentiments de haine auxquels a pu donner lieu l'attaque de la goélette américaine. Le secrétaire du gouverneur ajoute qu'il désire sincèrement que le capitaine du Stephen Girard se rende auprès de lui, pour notiver les charges portées contre les milices accusés dans cette affaire, et qu'il peut compter sur un accueil bienveillant de sa part.

Lord Brougham devait partir le 30 mars de Londres pour Paris.

Le correspondant à Constantinople, du *Morning Chronicle* de Londres, mande, du 8 mars, que la Perse apporte à ses armements autant d'activité que la Turquie et l'Egypte. Il semble, dit-il, qu'un vertige se soit emparé de toutes les têtes de potentats d'Orient; et il fait de tels progrès, que les puissances de l'Europe n'ont pas assez d'influence pour les arrêter. Tous les rapports s'accordent à représenter le Shah de Perse comme le boute-feu de l'Orient. La tranquillité ne peut être assurée qu'après sa déposition.

On écrit de Toulon, 23 mars.—Une escadre, dite d'évolution, doit être réuni dans un mois dans notre port, et aura les mers du Levant pour théâtre de ses exercices. M. de Rosamel, que la cour veut pousser à la dignité d'Amiral, aurait le commandement supérieur de tous ces bâtiments, qu'en évalue à 10 vaisseaux, 4 frégates et 5 ou 6 corvettes ou bricks. Deux officiers généraux commanderaient deux de ces divisions, sous les ordres du vice-amiral; on parle des deux contre-amiraux Gasy et Lalande. Le prince de Joinville, auquel l'on veut attacher les étoiles d'officier général, commandera la frégate la Thétis, qu'on dispose avec luxe à cet effet, à Toulon. Cette frégate fera partie de l'escadre d'évolution.

Les anglais et les russes doivent aussi réunir des forces dans les mers du Levant, et c'est dans un double but que ces armements ont lieu.

Nous lisons dans le *Journal du Havre* du 30 mars: Hier sur les onze heures du soir, un violent incendie s'est manifesté sur le quai d'Orléans, à la maison No. 1. En un instant, le feu, qui paraît avoir commencé au rez de chaussée, s'est vivement communiqué aux étages supérieurs et à la toiture. Avant une heure on était entièrement maître du feu. On a trouvé dans une boutique du bas de la maison incendiée le cadavre d'un homme que l'on suppose être celui du capitaine Maurin du navire "Havre et Martinique."

Nous appelons l'attention du public sur les grandes ventes de 136 terrains, situés au faubourg Trémé, celle de cette belle propriété, située dans la rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine, et celle d'une autre propriété dans la rue Enghien qui auront lieu aujourd'hui, à midi à la Bourse de la Cité, par le ministère de M. Barnett Sr.

ACADEMIE DES SCIENCES.

Séance du 28 janvier.

Eléphant fossile de l'hôpital Necker.—Il y a quelques mois, on avait découvert dans un terrain dépendant de l'hôpital Necker diverses parties d'un squelette de mamouth *elephas primigenius*. L'Académie avait chargé une commission de faire continuer sur ce point des fouilles qui semblaient promettre d'autres débris. M. Flourens, au nom de cette commission, annonce que de nouveaux débris viennent d'être découverts, mais n'ont pu être retirés que par fragments. On a reconnu sur place un omoplate, un fémur, un tibia et un péroné, les os du tarse et du métatarse et trois autres fragments. Il est hors de doute qu'il y avait là, non pas quelques os isolés, et qu'on aurait pu supposer apportés de loin, mais un squelette complet, dont on aurait pu vraisemblablement retrouver toutes les parties, s'il y avait eu à faire un intérêt suffisant.

Structure des os.—M. Breschet fait un rapport sur un travail de M. Gerdy, tristant de la structure des os. Jusqu'à présent on avait pensé que les petits os long que l'on remarque à la surface des os longs étaient les lignes qui séparaient entre elles les différentes fibres dont on croyait les os composés. M. Gerdy pense que ces sillons sont autant de petits canaux qui logent une infinité de vaisseaux sanguins extrêmement délicats.

M. Breschet a trouvé ce travail fort remarquable: il propose fait de l'insérer dans le recueil des savants étrangers, s'il ne savait que M. Gerdy se propose de l'en servir ailleurs; mais il conclut en priant l'Académie de l'honorer de son approbation. Les conclusions du rapporteur sont acceptées.

Sur la coquille de l'huître commune.—M. Laurent adresse les résultats des recherches qu'il a faites pour déterminer le mode de formation et les analogies de cette cavité pleine d'eau fétide que tout le monde connaît dans la valve inférieure de l'huître commune. Voici les principaux résultats auxquels il est arrivé dans cette investigation:

Les deux valves de l'huître offrent, à partir du sommet jusqu'à l'impression musculaire, des lames séparées par des espaces vides plus ou moins irréguliers.

Ces cavités dans la valve inférieure, où elles sont plus nombreuses et plus apparentes que dans la supérieure, ont quelquefois, dit-il, été prises pour un état cité gênées dans leur développement, une disposition qui rappelle celle des coquilles polythalames ophtalques, et qui résulte de la superposition des lames dont il vient d'être question. Ces lames sont du, ramollées, plus ou moins infundibuliformes, quelquefois même la forme d'éfonnoir passe à cette Pun véritable tube terné.

Toutes les cavités comprises entre ces lames renferment un liquide aqueux et fétide, qui n'est pas autre chose que de l'eau de mer corrompue. L'existence de ce liquide, dit M. Laurent, nous paraît devoir être approchée du fait observé par M. Bennet sur la coquille de mutille pompilius dont les lages contenaient de l'eau qu'il en a vu s'écouler.

De la peste en Egypte.—Orrin l'extrait suivant d'une lettre de M. le docteur Clot-Bey, adressée à M. le docteur Chervin:

"Caire, 30 novembre 1838.

"..... Il me tient à cœur que la vérité, que la cause de l'humanité que vous défendez avec tant de zèle et de talent finisse enfin par triompher. Mes travaux, il est vrai, ne vous sont pas d'un grand secours, je ne vous donne pas des faits sur la peste, je n'abordé pas même théoriquement la question. Ma maladie et ma absence ne m'ont pas donné le temps de mettre la dernière main à mon travail, qui, j'espère, intéressera à être achevé. Du reste, je suis assez fâché d'avoir tardé si longtemps, car j'ai pu recueillir de nouveaux matériaux, et mon voyage en Syrie m'en a fourni de très importants. D'un autre côté, j'ai pu voir les opinions publiées par quelques personnes, et je vous affirme que j'ai de plus en plus des motifs pour ne d'abandonner entière toutes mes opinions. Ces hommes encouraus ou de mauvaise foi soutiennent.

"J'ai regretté souvent que vous ne vous soyez pas trouvé ici pendant la dernière épidémie. Je fais les vœux pour que l'Egypte soit préservée à jamais de la peste; mais si la peste venait ici, je ne craindre, venait à s'y montrer, je vous engagerais alors à venir vous joindre à nous, quoique les expériences faites sur les lieux, sous une influence météorologique, aient bien peu de valeur. Je pense, comme vous, que c'est hors des localités où la maladie se fait et du malade qu'on peut espérer des résultats importants; mais obtenir cela tant qu'on sera livré à l'arbitrain des administrations sanitaires, où il n'y a que des hommes stationnaires, entichés des vieilles doctrines et que le nom de peste fait trembler!

"Il ne passe donc rien de nouveau, quelque chose de fort intéressant dans le comité de santé d'Alexandrie, formé par les consuls des différentes puissances. Un jeune, M. Thorbon, consul anglais, vient d'adresser un mémoire à ses collègues, qui est aussi bien pensé que bien écrit, dans lequel il prouve que depuis sept ans que les quarantaines sont établies en Egypte, elles n'ont produit aucun résultat avantageux, et qu'au contraire il en est résulté des maux très graves. Les convictions de M. Thorbon sont si profondes, qu'il se retirera de la commission si elle continue à marcher d'après les anciens errements. Ce magistrat a été assez avec profusion les perles de ses voix, et elle a bien fait: c'est à la dépense qu'on connaît les gens riches.

L'opéra possède en elle un bien beau diamant, mais un solitaire ne suffit pas pour composer une parure.

A la fin du troisième acte une pluie de fleurs est venue inonder le théâtre de couronnes élégamment tressées qui ont été jetées à madame Nerée, dont la physionomie brillaient la vive émotion et la profonde gratitude. Un nous a parlé d'autres témoignages plus substantiels de la bienveillance louisianaise qui auraient été envoyés à l'aimable bénéficiaire, ce qui a bien aussi son mérite. Durons tous s'est passé admirablement de part et d'autre.

Le spectacle s'est terminé par un vaudeville nouveau, l'Habit ne fait pas le Moine dont voici l'analyse.

La scène se passe sous le règne de Louis XIII et Lépidus les noms qu'elle rappelle, nous avons gagné un instant que ce ne fût un vaudeville *historique*. Or nous n'avons rien de plus antipathique que le drame, et le vaudeville historique lorsque l'occasion s'en présentera, nous dirons pourquoi. Heureusement que nous en sommes quitte pour la peur, car il n'a rien rapporté aucun trait consigné dans l'histoire, et appartient à tous les temps, et à tous les pays où l'on peut trouvé des moines, des capitaines de cavalerie et des voyeuses.

Ernest de Sédages, capitaine des carabiniers du roi, aime Marie de Pontcourlay, fille du comte de Poncourlay, gouverneur de Tours. Vous savez sans doute maintenant comment cet amour est reçu, il est reçu bien aimablement sans doute, du fait de Mr. Bédédoru. M. Beauneau est un honnête chanoine honoraire qui a élevé Ernest de Sédages, et qui a été directeur du couvent des Carmélites à Tours où se trouvaient comme pensionnaires Marie de Pontcourlay avec sa petite cousine Mlle de Lacan. A force de les visiter, il a fait un bon homme à fait naître dans cet âge élève une passion réciproque.

Ernest en fait la confidence au chanoine qui lui promet ses bons offices dans cette diplomatie. Mais ne voilà-t-il pas que M. de Pontcourlay vient au même instant chargé le chanoine de déterminer sa fille à prendre le voile. Il ne s'agit pas seulement de la sacrifier à la fortune de son frère; mais il est chère encore qu'elle prenne le voile pour satisfaire le vœu de Rome qui est humiliée avec le Cardinal de Richelieu, oncle de Mlle. De Courlay.

Dès lors plus d'espérance pour le pauvre garçon. Heureusement il a pour ami M. de Brèsac, officier comme lui, brave sujet, mais bon cœur comme il sont toujours au théâtre, qui l